



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 7 octobre 2020

### LE GUIDE ESR – NOUVELLE EDITION

*Lors d'une conférence de presse le 7 octobre 2020, le ministre de l'Économie, Franz Fayot, le directeur de l'UEL et de l'INDR, Jean-Paul Olinger, et le secrétaire général de l'INDR, Norman Fisch, ont présenté l'édition revue et enrichie du Guide ESR – ENTREPRISE RESPONSABLE de l'INDR (l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises). Développé en collaboration avec les principaux acteurs nationaux de la RSE, ce guide vise à préparer les entreprises à une meilleure résilience et à la gestion des attentes sociétales et environnementales.*

La nouvelle édition du Guide ESR a été publiée dans le contexte plus large de la semaine européenne du développement durable. La responsabilité sociale des entreprises joue un rôle clé dans le développement d'une économie durable puisqu'elle prend en considération au sein de l'entreprise aussi bien des aspects relatifs à la protection de l'environnement que des aspects économiques et sociaux, notamment concernant le bien-être et la sécurité des salariés.

Le ministre de l'Économie, Franz Fayot a déclaré : « Pour créer une économie durable, qui s'inscrit dans le respect des ressources naturelles et qui sert l'intérêt commun, les entreprises sont un acteur-clé, et la responsabilité sociale des entreprises est l'outil stratégique qui peut les aider à contribuer activement au développement durable. »

Le ministère de l'Économie, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers ainsi que les fédérations patronales soutiennent activement l'INDR dans sa mission de guider les entreprises dans l'adoption de la RSE et de les sensibiliser à ce sujet.

Jean-Paul Olinger, directeur de l'UEL et de l'INDR affirme que « la RSE constitue le meilleur outil stratégique pour à la fois renforcer la résilience de l'entreprise, développer le potentiel de ses salariés, et réussir sa transition énergétique et environnementale. »

Ouvrage de référence de la RSE au Luxembourg, le Guide ESR recense les principales attentes de la société du 21<sup>ème</sup> siècle envers les entreprises et donne une vue d'ensemble des thématiques pertinentes de la RSE. Décliné en 40 objectifs et une centaine de fiches pratiques, le Guide ESR explique de manière concrète comment une entreprise peut contribuer au développement durable et accompagne les entreprises dans une mise en œuvre concrète de la RSE.

Norman Fisch, secrétaire général de l'INDR, explique : « Outil pédagogique, le Guide ESR rassemble les meilleures pratiques et propose, à côté d'actions rapidement réalisables, des solutions adaptées à l'entreprise, quels que soient sa taille ou son secteur d'activité. »

Le Guide ESR se base sur les principales normes internationales, intègre les Objectifs de Développement Durable (ODD/SDG), et rassemble aussi les principales définitions et explications de la terminologie RSE dans un glossaire. Il s'adresse tant aux débutants qu'aux managers déjà engagés en RSE. Dirigeant ou coordinateur RSE y découvriront comment développer une stratégie RSE, améliorer la gouvernance, gérer les attentes sociétales et limiter les impacts environnementaux. Le Guide ESR est structuré en 4 grands chapitres qui reflètent les 3 piliers interdépendants du développement durable (environnement, social, économie), et qui reposent sur un fondement commun, le volet stratégique de la RSE.



Le Guide ESR est à la base du programme complet d'accompagnement des entreprises ESR – ENTREPRISE RESPONSABLE, promu par l'INDR. Dans ce cadre, il prépare l'entreprise à son auto-évaluation en ligne et, en cas d'intérêt, l'accompagne vers le label ESR – ENTREPRISE RESPONSABLE.

Le contenu complet du Guide ESR est accessible gratuitement sur [www.esr.lu](http://www.esr.lu), ou peut être commandé auprès de l'INDR sous forme d'un classeur éco-conçu d'utilisation pratique et personnalisée.

## A propos

### UEL

L'UEL représente les entreprises luxembourgeoises du secteur privé à l'exception du secteur primaire et regroupe les chambres professionnelles et les fédérations d'employeurs du Grand-Duché. Parce que ses membres assurent 80 % des emplois et produisent 85 % du PIB, l'UEL veut placer l'entreprise et ses enjeux au cœur de la société luxembourgeoise.

### INDR

Créé en 2007, sous l'égide de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) et de ses membres, l'Institut National pour le Développement durable et la Responsabilité sociale des entreprises (INDR) a pour mission de guider les entreprises nationales dans l'adoption de la RSE afin qu'elles contribuent au développement durable et améliorent leur compétitivité et leur image.

Acteur de référence de la RSE au Luxembourg, l'INDR promeut la RSE au niveau institutionnel et offre un accompagnement complet aux entreprises. En tant que centre de compétences, il assume un rôle normatif, diffuse les connaissances en matière de RSE et collabore avec les principaux acteurs du développement durable. Aux entreprises, l'INDR offre un accompagnement complet, le programme national ESR – ENTREPRISE RESPONSABLE.

*Communiqué par le ministère de l'Économie et l'INDR*

### Annexes :

- Logo INDR
- Logo ESR
- Logo UEL
- Image : Pack Shot du Guide ESR
- Image : Fiches pratiques

### Personnes de contact :

#### Norman FISCH

Secrétaire général de l'INDR

[norman.fisch@indr.lu](mailto:norman.fisch@indr.lu)

Tél. (+352) 27 330 885

7, rue Alcide de Gasperi

B.P. 3024

L-1030 Luxembourg-Kirchberg

#### Stéphanie WAGEMANS

Ministère de l'Économie

[stephanie.wagemans@eco.etat.lu](mailto:stephanie.wagemans@eco.etat.lu)

Tél. : (+352) 247-88425

GSM : (+352) 621 206 720